

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid
Receiving - PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
1550 D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet MDN - CAISSON MÉDICAL	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0106-14R311/A	Date 2014-12-03
Client Reference No. - N° de référence du client W0106-14R311	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-028-16233	
File No. - N° de dossier QCW-4-37237 (028)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-01-13	Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Simoneau, Steve	Buyer Id - Id de l'acheteur qcw028
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2816 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE GARNISON VALCARTIER BÂTIMENT 104 COURCELETTE Québec G0A4Z0 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Delivery Required - Livraison exigée VOIR DOC	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0106-14R311/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0106-14R311

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

QCW-4-37237

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcw028

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Page laissée blanche volontairement

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 ÉNONCÉ DU BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.1.1 <i>Clauses du Guide des CUA</i>	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1.1 <i>Fluctuation du taux de change</i>	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1.1 <i>Évaluation technique</i>	6
4.1.2 <i>Évaluation financière</i>	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS	7
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT	7
5.1.1 <i>Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes</i>	7
5.1.2 <i>Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission</i>	7
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	8
6.2 ÉNONCÉ DU BESOIN	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	8
6.4 DATE DE LIVRAISON	8
6.5 RESPONSABLES	8
6.6 PAIEMENT	9
ANNEXE «A»	11
ÉNONCÉ DU BESOIN	11
1. TITRE	11
2. CONTEXTE	11
3. BESOIN	11
ANNEXE « B »	13
CRITÈRES OBLIGATOIRES : ÉVALUATION TECHNIQUE D'UN PRODUIT ÉQUIVALENT	13
ANNEXE « C »	15
BASE DE PAIEMENT	15

N° de l'invitation - Solicitation No.
W0106-14R311/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-14R311

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-4-37237

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW-028
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Énoncé du besoin

Le MDN – Garrison Valcartier (RDDC) requiert la fourniture et la livraison de caissons médicaux, selon les spécifications de l'Annexe A.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003 \(25-09-2014\)](#) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Condition du matériel - soumission (2014-06-26) B1000T

Produits équivalents (2006-06-16) B3000T

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit via courriel à steve.simoneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W0106-14R311/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-14R311

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-4-37237

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW-028
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papiers)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit remplir et inclure avec sa proposition, le tableau des spécifications obligatoires du besoin décrit en Annexe B.
- b) Le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition les fiches techniques des produits proposés pour l'Annexe A - Énoncé du Besoin ainsi que son manuel d'utilisation.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger \(2014-06-26\) A0222T](#). Le soumissionnaire doit remplir et inclure avec sa proposition l'Annexe C – Base de paiement.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions incluant l'Annexe A - Énoncé du Besoin et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires de l'Annexe B pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé du Besoin

Le MDN – Garnison Valcartier (RDDC) requiert la fourniture et la livraison de caissons médicaux, selon les spécifications de l'Annexe A.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A \(2014-06-26\)](#), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 8 semaines après l'octroi du contrat

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Steve Simoneau
Titre : Agent d'Approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1550, avenue d'Estimauville
Québec, Québec
G1J 0C7
Téléphone : 418-649-2816
Télécopieur : 418 648-2209
Courriel : steve.simoneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W0106-14R311/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-14R311

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-4-37237

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW-028
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

(sera complété lors de l'adjudication du contrat)

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Renseignements généraux :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : __ - __ - ____

Télécopieur : __ - __ - ____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : __ - __ - ____

Télécopieur : __ - __ - ____

Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, selon un montant total de X \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*) conformément à l'annexe C, FAB Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C \(2011-05-16\)](#), Limite de prix

6.6.3 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C \(2008-05-12\)](#), Paiement unique

7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) [2010A \(2014-06-26\)](#), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Énoncé du Besoin;
- d) Annexe C, Base de paiement

11. Clauses du *Guide des CCUA*

[Marchandises excédentaires \(2006-06-16\) B7500C](#)

ANNEXE « A »

ÉNONCÉ DU BESOIN

1. TITRE

ACHAT DE CAISSONS MÉDICAUX COMPRENANT 4 ET 8 TIROIRS

2. CONTEXTE

Le MDN, - Garnison Valcartier, désire se procurer seize(16) caissons médicaux. Huit (8) caissons à 4 tiroirs ainsi que huit (8) caissons à 8 tiroirs.

3. BESOIN

ARTICLE 1 (Quantité : 8)

Caisson médical à 4 tiroirs 472-MEDCHEST3-4D de Pélican OU Équivalent

Pour être considéré comme un produit équivalent, le caisson doit rencontrer les critères suivants.

N.B. Les dimensions sont présentées en pouces.

- .1 Les dimensions intérieures suivantes doivent être rencontrées.
 - a. Longueur : 29,75", ± 0,5 %
 - b. Largeur : 17,87", ± 0,5 %
 - c. Hauteur : 10,80", ± 0,5 %
- .2 Les dimensions extérieures suivantes doivent être rencontrées.
 - a. Longueur : 32,75", ± 0,5 %,
 - b. Largeur : 20,87", ± 0,5 %,
 - c. Hauteur : 12,61", ± 0,5 %, (sans les nervures d'empilement).
- .3 Le caisson doit avoir une profondeur (espace à l'intérieur) de 8,18", ± 0,5 %.
- .4 Le caisson doit inclure une poignée de transport.
- .5 Le caisson doit être en polyéthylène ignifuge moulé.
- .6 Le caisson doit être conçu et construit pour être étanche à l'air et à l'eau.
- .7 Le caisson doit posséder un joint d'étanchéité avec soupape de dépressurisation.
- .8 Le produit doit être de couleur vert mat.
- .9 Le caisson doit être équipé d'au moins deux roues.
- .10 Le caisson doit avoir 4 tiroirs coulissants à roulement à billes, à extension totale

ARTICLE 2 (Quantité : 8)

Caisson médical à 8 tiroirs 472-MEDCHEST3-8D de Pélican OU Équivalent

Pour être considéré comme un produit équivalent, le caisson doit rencontrer les critères suivants.

N.B. Les dimensions sont présentées en pouces.

- .1 Les dimensions intérieures suivantes doivent être rencontrées.
 - a. Mesure des tiroirs 1-4: 15" x 2.9" x 7.8", $\pm 0,5$ %
 - b. Mesure des tiroirs 5-6: 15" x 3.9" x 7.8", $\pm 0,5$ %
 - c. Mesure des tiroirs 7-8: 15" x 4.9" x 7.8", $\pm 0,5$ %

- .2 Les dimensions extérieures suivantes doivent être rencontrées.
 - a. Longueur : 32,75", $\pm 0,5$ %,
 - b. Largeur : 20,87", $\pm 0,5$ %,
 - c. Hauteur : 12,61", $\pm 0,5$ %, (sans les nervures d'empilement).

- .3 Le caisson doit avoir une profondeur (espace à l'intérieur) de 8,18", $\pm 0,5$ %.

- .4 Le caisson doit inclure une poignée de transport.

- .5 Le caisson doit être en polyéthylène ignifuge moulé.

- .6 Le caisson doit être conçu et construit pour être étanche à l'air et à l'eau.

- .7 Le caisson doit posséder un joint d'étanchéité avec soupape de dépressurisation.

- .8 Le produit doit être de couleur vert mat.

- .9 Le caisson doit être équipé d'au moins deux roues.

- .10 Avoir un système de division de l'espace de rangement ajustable

- .11 Le caisson doit avoir 8 tiroirs coulissants à roulement à billes, à extension totale.

- .12 Un des 8 tiroirs doit être verrouillable.

ANNEXE « B »

Critères obligatoires : Évaluation technique d'un produit équivalent

Bien que tous les critères obligatoires doivent être rencontrés pour être considéré comme un produit équivalent, seulement les critères suivants feront l'objet d'une vérification dans le cadre de l'Évaluation technique.

Une proposition qui offre un produit équivalent doit fournir la fiche technique du produit proposé qui permettra de confirmer que les critères obligatoires suivant sont rencontrés.

N.B. Les dimensions sont présentées en pouces.

Article 1 Caisson médical à 4 tiroirs 472- MEDCHEST3- 4D de Pélican <u>OU</u> Équivalent	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non- Conforme	Référence/ description
1	Les dimensions intérieures : a. Mesure des tiroirs 1-4: 15" x 2.9" x 7.8", ±0,5 % b. Mesure des tiroirs 5-6: 15" x 3.9" x 7.8", ±0,5 % c. Mesure des tiroirs 7-8: 15" x 4.9" x 7.8", ±0,5 %			
2	profondeur (espace à l'intérieur) de 8,18", ± 0,5 %.			
3	Le caisson doit être en polyéthylène ignifuge moulé.			
4	Le caisson doit posséder un joint d'étanchéité avec soupape de dépressurisation.			

Article 2 Caisson médical à 8 tiroirs 472- MEDCHEST3- 8D de Pélican <u>OU</u> Equivalent	Critères techniques obligatoires	Conforme	Non- Conforme	Référence/ description
1	Les dimensions intérieures : a. Longueur : 29,75", ± 0,5 % b. Largeur : 17,87", ± 0,5 % c. Hauteur : 10,80", ± 0,5 %			
2	profondeur (espace à l'intérieur) de 8,18", ± 0,5 %.			
3	Le caisson doit être en polyéthylène ignifuge moulé.			
4	Le caisson doit posséder un joint d'étanchéité avec soupape de dépressurisation.			
5	Un des 8 tiroirs doit être verrouillable.			

N° de l'invitation - Solicitation No.
W0106-14R311/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0106-14R311

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-4-37237

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW-028
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

ANNEXE « C »

Base de paiement

Article	Description	Quantité	Unité de distribution	Prix unitaire	Prix calculé	Devise
1	Caisson médical à 4 tiroirs 472-MEDCHEST3-4D de Pelican <u>OU</u> Équivalent FAB Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.	8	chaque			
2	Caisson médical à 8 tiroirs 472-MEDCHEST3-8D de Pelican <u>OU</u> Équivalent FAB Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.	8	chaque			